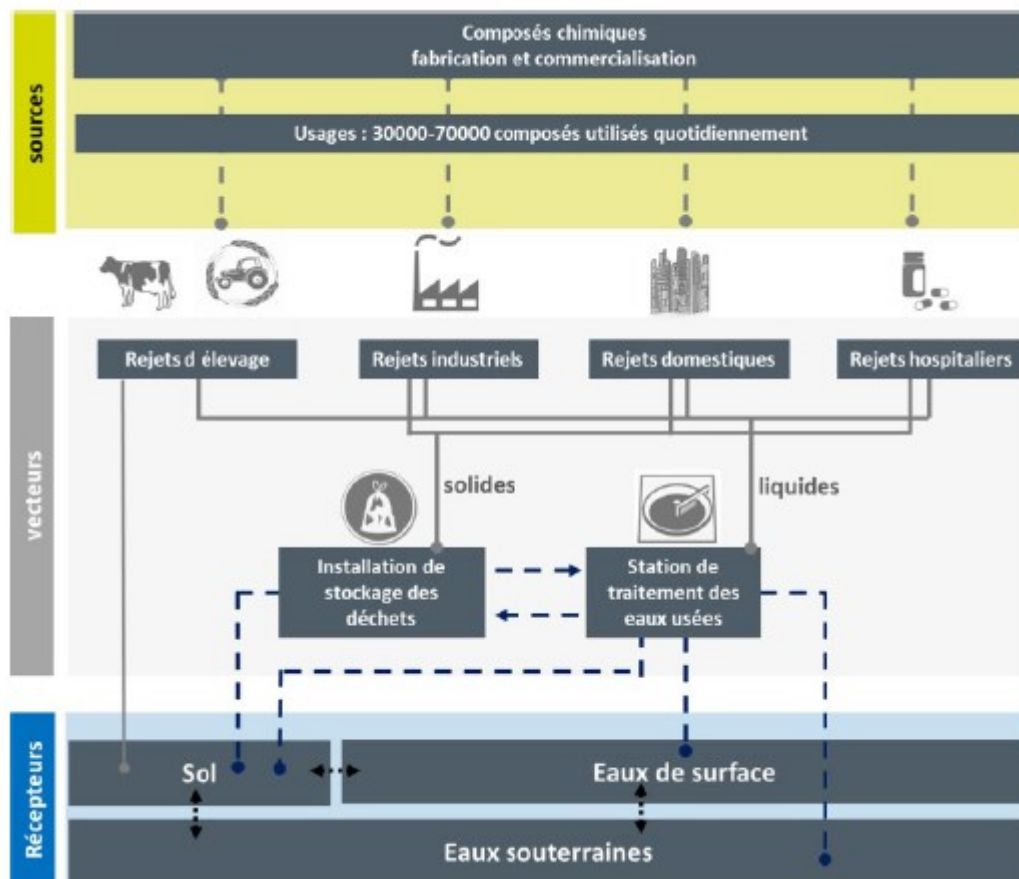


Rapport parlementaire sur les micropolluants de l'eau

18 janvier 2024

La surveillance et les impacts des micropolluants de l'eau ont fait l'objet d'une audition publique par l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST), en juin 2023, et de la publication d'un rapport en novembre. Il entend par micropolluant une « substance indésirable détectable dans l'environnement à très faible concentration (microgramme par litre, voire nanogramme par litre), dont la présence est, au moins en partie, due à l'activité humaine (procédés industriels, pratiques agricoles ou activités quotidiennes) et peut à ces très faibles concentrations engendrer des effets négatifs sur les organismes vivants en raison de sa toxicité, de sa persistance et de sa bioaccumulation ». Cette pollution, qui entraîne une diminution de la qualité d'une ressource déjà quantitativement affaiblie, est majoritairement d'origine domestique (plastiques, cosmétiques, résidus de médicaments, etc.) (figure).

Flux des micropolluants de l'eau



Source : OPECST

La surveillance des milieux aquatiques naturels est régie par une [directive européenne](#) et un laboratoire national de référence a été mis en place : [Aquaref](#). En 2019, 44 % des masses d'eau superficielles et 70 % des eaux souterraines étaient en « bon état » au sens de la directive, en amélioration par rapport à 2015. En matière de consommation, en 2021, 83 % de la population étaient alimentés par de l'eau respectant en permanence les limites de qualité réglementaire. Néanmoins, la surveillance des micropolluants se heurte à de nombreuses difficultés : grande diversité des composés à surveiller (110 000 substances chimiques commercialisées en Europe, sans compter les produits issus de leur dégradation), secret industriel de la composition chimique, difficulté technique de la détection, besoin de montée en compétences des laboratoires face aux nouveaux produits.

Ces micropolluants contribuent au déclin de la biodiversité. Outre une toxicité chimique parfois létale, ils entraînent des effets sublétaux (cancérogénicité, perturbation endocrinienne, etc.) et une plus grande sensibilité des espèces aux maladies.

La contamination humaine est majoritairement alimentaire. Les conséquences sur la santé, variées et mal connues, sont directes (perturbation endocrinienne par exemple) ou indirectes (développement de l'antibiorésistance). Face à ces menaces, les parlementaires préconisent d'élever les capacités de recherche et de détection de ces produits, et de créer une plateforme mondiale sur les pollutions de l'eau.

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : [OPECST](#)